



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NANT DU 28 SEPTEMBRE 2026

Date de convocation : 24 septembre 2026

Date d'affichage de la convocation : 24 septembre 2026

Le 28 septembre 2026 à 19 heures, le Conseil Municipal de Nant régulièrement convoqué, s'est réuni dans le Petit Hall.

Présents : Bousquié Régine, Boyer-Luche Nicolas, Coulet Magali, Fabre Myriam, Fabry Antoine, Julian Christian, Larraz Sylvie, Michellon Evelyne, Saquet Éric, Saquet Robin, Villaret Célia.

Représentés : Bonnefous Yves par Julian Christian
Sempéré Sylvie par Larraz Sylvie.

Absents : Durand-Fontanel Cyrille, Audrey Souyris

Le Conseil a pu délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Nomination du secrétaire de séance : délibération
- 2- Approbation PV du conseil précédent
- 3- Décisions de la Maire
- 4- Taxe sur la vacance des locaux d'habitation : délibération

Questions diverses/ information de la Maire

1 - Nomination du secrétaire de séance

Madame la Maire invite le Conseil municipal à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Myriam FABRE est désignée à 13 voix pour.

Madame Audrey Souyris arrive à 19h01.

Présents : Bousquié Régine, Boyer-Luche Nicolas, Coulet Magali, Fabre Myriam, Fabry Antoine, Julian Christian, Larraz Sylvie, Michellon Evelyne, Saquet Éric, Saquet Robin, Souyris Audrey, Villaret Célia.

Représentés : Bonnefous Yves par Julian Christian
Sempéré Sylvie par Larraz Sylvie.

Absent : Durand-Fontanel Cyrille.

2 - Approbation PV du conseil du 10/09/2026

La Maire rappelle qu'un nouveau PV amendé de quelques précisions a été envoyé ce jour.

Le procès-verbal du conseil du 10 septembre 2026 est approuvé à 14 voix pour.

3- Décisions de la Maire

Considérant qu'il appartient à la Maire d'informer le Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations de droit, celle-ci liste les principales décisions prises au nom du Conseil Municipal depuis sa mise en place.

- Arrêté municipal n° ar-adm-2026-29 : Arrêté portant fermeture temporaire du site des « Canalettes ».

DEVIS	10/09/2026	SEVIGNE 777.13 € (prémélange)
DEVIS	10/09/2026	BONNET HYGIENE 278.47 € (fournitures d'entretien)
DEVIS	11/09/2026	WURTH 676.20 € (fournitures atelier)
DEVIS	14/09/2026	VEOLIA 336.00 € (dépannage poste de relevage)
DEVIS	14/09/2026	AUTOCARS CAUSSE 340 € (transport scolaire)
DEVIS	21/09/2026	VIALA BOIS 75 € (piquets de clôture)
DEVIS	17/09/2026	BAYARD JEUNESSE MILAN 7se abonnement journaux cycle 3
DEVIS	22/09/2026	LA CELTIQUE 1292.51€ (produits Atelier)
DEVIS	23/09/2026	VIALA Daniel 3049.20€ (Fioul)

Dossiers d'urbanisme :

Déclarations préalables de travaux (DP)

- DP0121682600036 – Section A – parcelles 543 et 1060 – rue du faubourg-haut – réfection toiture
- DP 0121682600037 - Section R - parcelle 1070 – Route de la Mouline – clôture + terrasse

Permis de construire (PC)

- PC 0121682600004 M01 – Section A – parcelle 1452 – Lot. Pré de la Grange – réimplantation maison à construire (Modificatif à un permis déjà accordé)

Canalettes : Madame la Maire précise que cette mesure de fermeture temporaire est prise pour que le lieu et ses habitants puissent faire une « pause » : pâturage des animaux, lutte contre la prolifération du gibier en toute sécurité, ...

Le Conseil municipal prend acte.

4- Taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) : délibération

Célia Villaret expose les dispositions permettant au conseil municipal d'instituer la TVLH, rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant seront à la charge de la commune. Elle précise que cette délibération est à prendre au plus tard le 30 septembre 2026 pour la percevoir en 2027, et que le taux sera voté ultérieurement.

Antoine Fabry demande quel est le produit de cette taxe spécifique, englobée dans la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Célia Villaret répond que cela a représenté environ 7900 € en 2026. Antoine Fabry expose que cette taxe est instituée pour inciter à remettre des logements sur le marché : plus la taxe est élevée, plus la recette est importante; il souligne que cela peut aller jusqu'à 50 %. Célia Villaret explique qu'il y a un équilibre à trouver, qu'en effet chaque recette est importante, que cette taxe existe déjà, et qu'en effet l'objectif est de remettre des biens sur le marché. Même en zone tendue (ce qui n'est pas le cas de Nant), le taux est généralement de 17%.

Délibération adoptée à 14 voix pour.

Questions diverses/ information de la Maire

- Madame la Maire :
 - o Rappel distribution de cabas pour le tri du verre le 3 octobre 2026 en mairie ;
 - o Conférence sur le compostage le 8 octobre 2026 (18h-20h) ;
 - o Rencontre E. Gazel PNRGC pour tous les conseillers municipaux le mardi 29 septembre à 17h à Cornus ;
 - o Réunion publique de présentation de l'état des finances de la commune : vendredi 2 octobre 2026 à 20h.
- Christian Julian fait part de son profond désarroi face à la sécheresse catastrophique, de notre devoir de solidarité envers toutes les personnes impactées par cette situation, et demande la plus grande vigilance de chacun.
- Audrey Souyris revient sur la situation de Canalettes : beaucoup trop de communications sur les réseaux : mettre un panneau avec des règles ? Magali Coulet répond qu'elle a connaissance de ces difficultés, qu'un panneau est facilement enlevé, et un bilan sera fait.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la maire lève la séance à 19h20.

La Secrétaire de séance
Myriam FABRE



La Maire
Magali COULET



